

33 dité les rendit impies. Il falloit bien que
 33 l'esprit d'irréligion vint affranchir & tran-
 33 quilliser les consciences. ——— Lorsque les
 33 constitutionnaires regardent derriere eux,
 33 ils sont étonnés sans doute du chemin qu'on
 33 a fait; mais ils avoient ouvert cette route
 33 & aveuglé les peuples pour les y précipiter.
 33 Rien ne doit les surprendre que la rapidité
 33 de la marche. Dans la ruine du clergé,
 33 ils avoient vu celle du gouvernement. Ce
 33 moyen plus puissant qu'ils ne le croyoient
 33 peut-être, a poussé leur succès jusqu'à l'a-
 33 narchie & l'athéisme. ——— En cessant d'être
 33 propriétaire, le clergé cessoit d'être un
 33 ordre dans l'état. Sa qualité de grand pro-
 33 priétaire & ensuite de possesseur de fiefs
 33 l'assimiloit à la noblesse & le faisoit entrer
 33 dans les élémens d'un gouvernement féo-
 33 dal Le clergé a comme la noblesse,
 33 titre & possession pour être un ordre dans
 33 l'état. Comme elle, il tient à la constitution
 33 & à l'essence de la monarchie. Mais s'il
 33 restoit sans propriété, il resteroit nul. Il se-
 33 roit sans considération & sans crédit. Sa
 33 composition deviendroit mauvaise, & son
 33 ascendant s'anéantiroit. Son entrée dans les
 33 assemblées deviendroit alors illégale, parce
 33 que ceux qui ne possèdent rien, ne peu-
 33 vent représenter ceux qui possèdent. ———
 33 A cette considération politique, il faut en
 33 ajouter encore une autre en faveur des pro-
 33 priétés du clergé. Un des soutiens de la
 33 puissance des rois est la distribution des gra-
 33 ces. En France les bénéfices en étoient